



Conférence générale

35^e session, Paris 2009

clt

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Commission CLT

35 C/COM.CLT/1 Prov.

10 octobre 2009

Original anglais

PROGRAMME DE LA COMMISSION CULTURE

PROJET DE CALENDRIER DES TRAVAUX

Salle II, 15, 16, 17, 19 et 21 octobre

1. Le Président soumet ci-après à l'approbation de la Commission le projet de calendrier des travaux (annexe), qui a été établi compte tenu des recommandations formulées par le Conseil exécutif et adoptées par la Conférence générale au sujet de l'organisation des travaux de la 35^e session (35 C/2 Rev.).
2. Le Président propose d'organiser les travaux de la Commission en six débats. Le premier sera centré sur le point 4.2 de l'ordre du jour, à savoir l'Examen du Projet de programme et de budget pour 2010-2011 (35 C/5, Titre II.A : grand programme IV – Culture). Les points 8.3 et 8.2 de l'ordre du jour seront examinés lors du deuxième débat ; les points 5.11, 5.13, 5.18 et 5.20 feront l'objet du troisième débat ; le quatrième débat portera sur les points 5.21 et 5.6, le cinquième sur le point 8.1, et le sixième sera consacré aux points 5.2 et 5.3.
3. À la fin de chaque débat, le représentant du Directeur général répondra aux questions soulevées par les délégués, s'il y est invité.
4. Le Président souhaite appeler l'attention des délégations sur la procédure décrite dans le document 35 C/2 Rev. (paragraphe 40 à 44) en ce qui concerne le traitement des projets de résolution tendant à l'adoption d'amendements au Projet de programme et de budget. Les observations du Directeur général sur les projets de résolution jugés recevables figurent dans le document 35 C/8 CLT. Le Président attire particulièrement l'attention sur le fait que l'objectif des débats sera de trouver, dans toute la mesure possible, une solution satisfaisante, au sein de la Commission, pour chaque proposition. Il invite les délégations qui sont à l'origine de projets de résolution ayant des incidences budgétaires à préciser, lorsqu'elles prendront la parole, la source de financement envisagée pour l'exécution des activités proposées, en identifiant les activités devant être supprimées ou réduites ou encore les autres sources de financement suggérées (Programme de participation ou ressources extrabudgétaires).
5. La Commission Culture adoptera son rapport le mercredi 21 octobre dans l'après-midi.

6. Le Président saisit cette occasion pour signaler que, si l'examen d'un point prend moins de temps que prévu, il entamera immédiatement le débat sur le point suivant.

7. En vue de faciliter l'organisation des travaux, les délégués peuvent demander leur inscription sur la liste des orateurs en Salle II au début de chacun des six débats. Pour chaque débat, la liste des orateurs sera close après l'intervention du troisième délégué. Il serait bon que les observateurs qui souhaitent prendre la parole sur un point de l'ordre du jour en informent le Secrétariat au préalable ; ils seront appelés le moment venu.

ANNEXE

Date et heure	Séance	Point de l'ordre du jour	Activités	Documents et projets de résolution*
Jeudi 15 octobre 15 heures – 18 heures	1	4.2	Élection du Bureau de la Commission : Quatre vice-présidents et un rapporteur (sur recommandation du Comité des candidatures) Organisation des travaux de la Commission Adoption du calendrier Débat n° 1 Examen et adoption du Projet de programme et de budget pour 2010-2011 – Titre II.A : grand programme IV – Culture	35 C/NOM.1 et Add. 35 C/COM.CLT/1 Prov. Annexe 35 C/5 Rev. et Corr. 35 C/6 et Add. 35 C/8 35 C/8 CLT
Vendredi 16 octobre 10 heures – 13 heures	2		Débat n° 1 Suite	

* La liste définitive des projets de résolution sera communiquée au début de chaque débat.

Date et heure	Séance	Point de l'ordre du jour	Activités	Documents et projets de résolution
15 heures – 18 heures	3		Réponse du représentant du Directeur général Examen des projets de résolution présentés par les États membres au sujet du point 4.2 de l'ordre du jour	35 C/DR.1 35 C/DR.5 35 C/DR.7 35 C/DR.8 35 C/DR.32 35 C/DR.33 35 C/DR.34 35 C/DR.35 35 C/DR.44 35 C/DR.51 35 C/DR.53 35 C/DR.65 35 C/DR.73** 35 C/DR.17** 35 C/DR.28**
		8.3	Débat n° 2 Étude préliminaire concernant les aspects techniques et juridiques liés à l'opportunité d'un instrument normatif sur la conservation des paysages urbains historiques	35 C/42

** Projet de résolution devant être examiné en commission conjointe.

Date et heure	Séance	Point de l'ordre du jour	Activités	Documents et projets de résolution
		8.2	Étude préliminaire des aspects techniques et juridiques d'un éventuel instrument normatif international pour la protection des langues autochtones et des langues en péril, y compris une étude des résultats des programmes mis en oeuvre par l'UNESCO en la matière	35 C/14
Samedi 17 octobre 10 heures – 13 heures	4		<p>Débat n° 3</p> <p>5.11 Commémoration du commerce par galion entre les Philippines et le Mexique par la proclamation d'une « Journée du galion » (« <i>Día del Galeón</i> »)</p> <p>5.13 Coopération spéciale de l'UNESCO avec la Bolivie dans le domaine des relations interculturelles et du plurilinguisme</p> <p>5.18 Rabindranath Tagore, Pablo Neruda et Aimé Césaire pour un universel réconcilié</p> <p>5.20 Plan d'action pour la célébration de l'Année internationale du rapprochement des cultures</p> <p>Débat n° 4</p> <p>5.21 Révision des statuts du Fonds international pour la promotion de la culture (FIPC)</p> <p>5.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition concernant la création, en Chine, d'un centre international de formation sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO - Proposition concernant la création, en République de Corée, d'un centre international d'information et de travail en réseau sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO - Proposition concernant la création, au Japon, d'un centre international de recherche sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO 	<p>35 C/COM.CLT/DR.1</p> <p>35 C/COM.CLT/DR.2</p> <p>35 C/53</p> <p>35 C/55</p> <p>35 C/57</p> <p>35 C/20 Parties VII, VIII, IX, X, XIV, XVII, XVIII, XIX, XX, XXIII</p>

Date et heure	Séance	Point de l'ordre du jour	Activités	Documents et projets de résolution
	4 (suite)		<ul style="list-style-type: none"> - Proposition concernant la création, à Bahreïn, d'un centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO - Proposition concernant la création, au Musée de Kolomenskoye, à Moscou, d'un centre muséologique régional pour le renforcement des capacités en muséologie, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO - Proposition concernant l'établissement en Afrique du Sud de la Fondation intitulée « Fonds africain du patrimoine mondial » en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO - Proposition concernant la création en République islamique d'Iran d'un centre régional de recherche pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Asie de l'Ouest et en Asie centrale, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO - Proposition concernant la création à Sofia (Bulgarie), d'un centre régional pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en Europe du Sud-Est, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO - Proposition concernant la création à Zacatecas (Mexique), d'un institut régional du patrimoine mondial, en tant qu'institut de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO - Proposition concernant la création, à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), d'un centre régional pour les arts vivants en Afrique, en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO 	
Lundi 19 octobre 10 heures – 13 heures	5	8.1	Débat n° 5 Projet de déclaration de principes concernant les objets culturels déplacés en relation avec la Seconde Guerre mondiale	35 C/24

Date et heure	Séance	Point de l'ordre du jour	Activités	Documents et projets de résolution
	5 (suite)	<p data-bbox="712 357 763 384">5.2</p> <p data-bbox="712 411 763 438">5.3</p>	<p data-bbox="840 272 976 300">Débat n° 6</p> <p data-bbox="840 357 1496 384">Jérusalem et la mise en œuvre de la résolution 34 C/47</p> <p data-bbox="840 411 1720 472">Application de la résolution 34 C/58 concernant les institutions éducatives et culturelles dans les territoires arabes occupés</p>	<p data-bbox="1747 357 1935 384">35 C/16 et Add.</p> <p data-bbox="1747 411 1935 438">35 C/17 et Add.</p>
Mercredi 21 octobre 15 heures – 18 heures	6		<p data-bbox="840 501 1435 528">Examen et adoption du Rapport de la Commission</p> <p data-bbox="840 547 1339 574">Conclusion des travaux de la Commission</p>	<p data-bbox="1747 501 1912 528">35 C/74 Prov.</p> <p data-bbox="1747 547 1973 574">(35 C/COM.CLT/2)</p>